

AUX AUBIERS, LA DÉFAITE DÉSASTREUSE DES VENDÉENS [3-4 NOVEMBRE 1799]

Michel Chatry

Dans un premier article d'*Histoire et Patrimoine du Bressuirais*, je me suis attaché à montrer comment, le 13 avril 1793, aux Aubiers, la victoire des paysans insurgés menés par Henri de La Rochejaquelein remportée contre l'armée républicaine du général Pierre Quétineau marqua le véritable engagement dans l'épopée vendéenne des Poitevins du Bocage bressuirais, et apporta un soutien essentiel aux Angevins entrés en rébellion un mois auparavant.

La seconde partie de mon étude sur les deux batailles des Aubiers, que je présente dans ce numéro, traite de la victoire des républicains du 3-4 novembre 1799. Gagnée par le chef de bataillon Ardouin contre les Vendéens du général d'Autichamp, elle est bien moins connue que la défaite républicaine du 13 avril 1793, perdue par le général Quétineau. Elle précéda

de quelques jours le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), qui mit fin au Directoire. Son importance est capitale pour la cessation des hostilités en Vendée militaire. Décourageant d'Autichamp, déjà peu favorable à une 3^{ème} guerre de Vendée¹, elle entraîna en effet, un peu plus de deux mois après la prise du pouvoir par le Premier Consul, la paix dite de Montfaucon-sur-Moine (18 janvier 1800), qui ouvrit une nouvelle période de détente dans le Bressuirais. La 4^{ème} guerre de Vendée attendra en effet 1815, les Cent-Jours.

TROIS ANNÉES DE RELATIVE PAIX EN VENDÉE (PRINTEMPS 1796-PRINTEMPS 1799)

Après la mort de Stofflet (26 février 1796) et de Charette (29 mars 1796), « la guerre civile ne se prolongea pas longtemps sur la rive gauche de la Loire » comme l'écrit le baron de Barante en 1835² : « En Anjou, M. d'Autichamp, dans le Bas-Poitou, M. de Suzannet, furent bientôt convaincus qu'il n'y avait nulle espérance de soulever la population, et qu'aucune grande tentative ne pourrait causer un embarras sérieux à la République³. Ils ne se soumettaient point, mais n'essayaient point d'agir. Sur la rive droite, la guerre civile avait eu un autre caractère. La Chouannerie et ses bandes éparses, un brigandage qu'empruntait le prétexte de l'opinion politique, avaient moins de danger pour le gouvernement, mais étaient plus difficiles à abolir complètement ».

Le général Hoche porta toutes ses forces en Bretagne, réduisit la Chouannerie, et prépara fin 1796, une expédition maritime en Irlande « où il se promettait », selon Barante, « une grande gloire », et que le mauvais temps fit échouer avant tout débarquement. Nommé commandant de

¹ Une bonne synthèse de cette guerre est celle de Simone Loidreau : *La troisième guerre de la Vendée (1799) ou l'impossible insurrection*, n° 206 (mars 1999) de la Revue du Souvenir Vendéen (RSV), p. 5-26.

² Notice consacrée à Louis de La Rochejaquelein dans ses *Mélanges historiques et littéraires*, Ladvoat, Tome I, 1835, 398 p.

³ Charles de Beaumont, comte d'Autichamp (1770-1859) survécut à toutes les guerres de Vendée, Pierre Jean Baptiste Constant, comte de Suzannet (1772-1815) périt dans la quatrième (1815). Ils furent l'un et l'autre actifs dans la troisième, comme nous le verrons plus loin.

l'armée de Sambre-et-Meuse en janvier 1797, Hoche allait y mourir de maladie en septembre, quinze jours avant le 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Ce coup d'Etat de fructidor renforcera l'autorité révolutionnaire. Il provoquera l'arrestation de prêtres ; beaucoup seront déportés en Guyane et y périront. Par contrecoup, il enhardira les réseaux royalistes soutenus par l'or de l'Angleterre et moins menacés dans l'Ouest par les bataillons républicains déplacés aux frontières pour défendre le pays contre une nouvelle coalition.

Hoche disparu, Bonaparte confiné en Egypte après mai 1798 avec ses meilleurs soldats de la guerre d'Italie, le moment semblait favorable pour relancer la rébellion là où elle s'était développée jusqu'à trois ans auparavant. Or le Directoire, après les premières défaites de ses armées, décida une levée de 200 000 hommes, mais sans en exempter les Chouans et les Vendéens. La menace de la conscription enflamma les esprits des jeunes gens.

Alors qu'en Vendée, comme l'écrit Alphonse de Beauchamp en 1820⁴ « trois années de repos avaient presque effacé les traces de la guerre civile, que ses campagnes étaient cultivées, que ses ruines relevées en grande partie et ses bestiaux, source abondante de richesses, se multipliaient au-delà des besoins de l'agriculture..., on vit alors une foule de déserteurs et de conscrits réfractaires chercher refuge contre les poursuites des autorités et de la gendarmerie... Ils firent une guerre à mort aux gendarmes et aux fonctionnaires républicains, rançonnant les acquéreurs de domaines nationaux, délivrant les prisonniers, enlevant les recettes et pillant les voitures publiques ».

Ainsi, Lecointe-Puyraveau, commissaire du Directoire à Niort⁵, transmettait-il le 10 mars 1798 au Directoire exécutif, sur sa demande pour

⁴ BEAUCHAMP Alphonse de, *Histoire de la guerre de la Vendée*, Michaud, 1820, en quatre tomes. Il écrit dans sa préface avoir apporté des rectifications et des ajouts à ses éditions précédentes, « puisées non seulement dans les publications récentes, mais dans plus de quarante mémoires manuscrits, dont j'ai obtenu la communication et dans un nombre infini de notes détachées ». Son Tome IV donne en plusieurs dizaines de pages la meilleure synthèse que j'ai trouvée sur les prémices compliquées de la paix de Montfaucon-sur-Moine (18 janvier 1800).

⁵ Arch. Dép. Deux-Sèvres, L 105. Michel-Mathieu Lecointe-Puyraveau (1764-1827) était alors député au Conseil des Cinq-Cents. Né à Saint-Maixent, homme de loi, il avait été élu député des Deux-Sèvres à la Législative. Conventionnel régicide, exilé à la Restauration, il mourut à Ixelles en Belgique.

les Deux-Sèvres, une liste renseignée d'une trentaine « d'hommes dangereux, qui peuvent être contenus sans doute, qui ne doivent être considérés que comme instruments secondaires, mais dont la présence empêche l'amélioration de l'esprit public et dont quelques-uns tyrannisent les campagnes ». Si on ne trouve pas dans cette liste Vrignaud, ancien porte-drapeau de Bernard de Marigny, un des chefs de bande les plus connus alors du nord-Deux-Sèvres, c'est parce qu'il était en prison à Parthenay, ayant été arrêté en janvier dans la commune du Pin, s'étant évadé après avoir été condamné à vingt-cinq ans de fers⁶. Il s'évadera à nouveau, en mars 1799, et échappera le 5 juin 1799 à un accrochage à la Laimière de Courlay, qui fit quelques victimes et plusieurs prisonniers, dont son épouse⁷. Beauchamp écrit de lui qu'il parcourait le Bocage bressuirais et ses environs, « avec une vingtaine de déserteurs et quelques bandits, signalant partout sa présence par des excès ». Il sera fusillé sur ordre de d'Autichamp en décembre 1799.

DES TENTATIVES D'ORGANISATION EN VENDÉE MILITAIRE

Si, dans le pays, l'impopularité d'un emprunt forcé, la levée en masse, la loi des otages de juillet 1799 favorisaient le désordre, les habitants de la Vendée militaire ressentaient plus que d'autres le regain de la persécution religieuse, le nouvel impôt sur les portes et fenêtres alors qu'on était en pleine reconstruction, l'extension de la conscription. Parmi les chefs vendéens rescapés de la grande épopée reconnus par leurs anciens soldats parurent alors dans le Bocage Henri Forestier⁸, l'un des plus ardents, revenu d'Angleterre, le chevalier de Cérès⁹, son proche, qui avait été second de

⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres, L 105, lettre du 16 janvier 1798 du commissaire du district de Bressuire Jarry au commissaire du département.

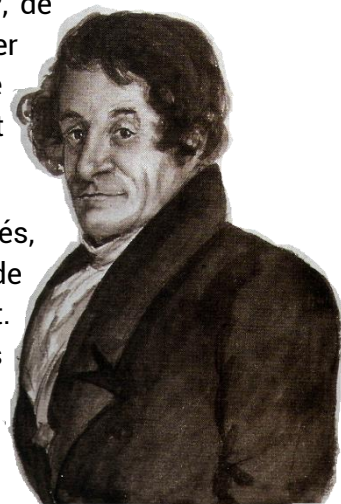
⁷ Pierre Vrignaud, était né à Bouillé-Saint-Paul (en fait le 29 mai 1774) ainsi que le déclare (Arch. Dép. Deux-Sèvres, L137), son épouse Marie Delouche, interrogée après arrestation. Ses parents habitaient Cerizay, comme ceux de Marie Delouche, selon leur acte de mariage au Pin du 27 janvier 1795 (registre clandestin).

⁸ Henri Forestier (1775-1806), commandant en second de la cavalerie vendéenne en 1793, puis second de Stofflet, avait rejoint l'Angleterre la guerre terminée.

⁹ Louis de Cérès (1772-1855), sous-lieutenant en 1788, rentra d'émigration en 1793 ; incarcéré à Niort, il s'évada, et devint le second de Louis Richard (vers 1755-1795),

Richard, ancien chef de la division de Cerizay, Turpault¹⁰, de Châtillon, Renou¹¹, chef de division des Aubiers, le chevalier de Saint-Hubert¹², Beauvillier¹³. D'anciens émigrés se joignirent à eux, Le Maignan¹⁴, Grignon¹⁵, de Pouzauges et son cousin Janvre de la Bouchetière¹⁶,

Forestier s'affichait en chef des nouveaux insurgés, non seulement du bocage, mais aussi de l'Anjou, en rival de d'Autichamp, le successeur désigné de Stofflet. D'Autichamp s'efforça de minorer son influence auprès des autres anciens chefs vendéens. Forestier chercha alors, en utilisant les services de Renou, l'appui de l'abbé Bernier, difficile à joindre, et dont, écrit Beauchamp, « l'influence pouvait être utile » contre d'Autichamp. Mais dans un



Portrait de Louis Renou

Extrait de l'album vendéen de Louise de La Rochejaquelein (1823)

divisionnaire de Cerizay. J'ai retracé sa biographie dans mon article « Qui était le chevalier de Cerizay », in *Revue du Souvenir vendéen*, N°152 (octobre 1985), p. 30-39.

¹⁰ Pierre-François Turpault (Saint-Jouin-sous-Châtillon 1771-1818), officier de l'armée vendéenne de 1793 à 1796, Après la 3^{ème} guerre de Vendée, il devint lieutenant des douanes à Lorient, mais fut néanmoins mêlé, avec quelques-uns de ses comparses de 1799, à « l'affaire des plombs » (organisation de dépôts de munitions). Il fut jugé et acquitté en décembre 1805, mais s'exila quelques années. Nommé colonel à La Restauration, il sera de l'insurrection des Cent-Jours.

¹¹ Louis Renou (Loudun 1766-1836) avait rejoint l'armée vendéenne le 3 mai 1793 à Bressuire. Il s'y distingua par son intrépidité et son adresse au tir dans les combats (il était surnommé *Bras de fer*). Sous Stofflet, il commandait la division des Aubiers. Il devint chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel en 1815.

¹² Bertrand de Saint-Hubert (1779-1869), engagé dans l'armée vendéenne alors qu'il était à l'école militaire de Pontlevoy, devint officier dans la division du Loroux. Sous le Consulat et l'Empire, il mena comme Forestier et de Cérès une vie de conspirateur, et connut la prison. En 1815, nommé major général sous Sapinaud, il commanda le 2^{ème} corps d'armée vendéen. Il fut proscrit à nouveau après la 5^{ème} guerre de Vendée (1832) et acquitté en 1837.

¹³ Pierre-Louis de Beauvillier (1761-1842), intendant général et trésorier de l'armée vendéenne qu'il avait rejointe à Thouars en mai 1793. Il la quitta brusquement à Baugé au retour de la virée de galerne. Caché au Mans, il rejoignit l'armée de Stofflet jusqu'à la pacification de 1796. Après 1799, il se soumit à Bonaparte et, à partir de 1811, fut engagé dans l'administration de l'armée impériale. Il fit la campagne de Russie ; maréchal de camp à la Restauration, il rejoignit l'armée vendéenne aux Cent-Jours.

¹⁴ Louis Alexandre Le Maignan de La Verrie (1767-1840), lieutenant-colonel à la Restauration, se distingua en 1815 à la prise de Thouars.

¹⁵ Sur Grignon (1775-1799), on lira : GOSSELIN C et L., « Roch-Sylvestre de Grignon revenu d'émigration », *Revue du Souvenir Vendéen*, n° 260 (septembre 2012), p. 23-27.

¹⁶ Gédéon Janvre de la Bouchetière (1777-1847), aspirant de marine émigré, chevalier de Malte emmené en Egypte par Bonaparte à son passage.

combat à Cirières (7 septembre 1799)¹⁷, engagé dans l'intention d'aller prendre Bressuire, il sera blessé grièvement. Dès lors, son ambition de commandement sera brisée pour de nombreux mois ; il ne pourra pas participer, encore indisponible, aux discussions de la paix de Montfaucon en janvier 1800. Renou et Beauvollier, insurgés infatigables, cherchèrent à recruter des affidés dans le Thouarsais et l'Argentonnois. Ils échappèrent difficilement dans la nuit du 20 octobre 1799 au siège du château de Vermette, près de La Chapelle-Gaudin, où leur présence avait été dénoncée.

L'ORGANISATION MILITAIRE ROYALISTE EN 1799

La répartition des pouvoirs prévue en août 1799 par le comte d'Artois destinait à Charles d'Autichamp le commandement de la rive gauche de la Loire. Du 13 au 15 septembre, une assemblée fut organisée avec les Chouans du nord de la Loire au château de la Jonchère, à Pouancé, près de Châteaubriant, entre Bretagne et Anjou, pour décider de la guerre. Côté Chouan, le comte d'Andigné¹⁸ représentait le Maine, le comte de Bourmont¹⁹ le Perche et le pays chartrain, Cadoudal²⁰ le Morbihan, le chevalier de La Prévalaye²¹ l'Ille-et-Vilaine. Le comte de Châtillon²² commandait la rive droite de la Loire.

¹⁷ CHATRY Michel, « L'échauffourée de Cirières (7 septembre 1799) », *Revue du Souvenir Vendéen*, n° 209 (décembre 1999), p. 23-33.

¹⁸ Louis d'Andigné (1765-1857), lieutenant de vaisseau en 1786, était rentré d'émigration en 1795. Il avait servi sous les ordres de Scépeaux jusqu'à la paix de 1796.

¹⁹ Louis de Ghaisne, comte de Bourmont (1773-1846), émigré, avait rejoint l'ouest en 1795 et servi sous Scépeaux au nord de la Loire, exerçant des missions diplomatiques entre l'insurrection chouanne et l'Angleterre. Après 1799, il partagea sa vie entre emprisonnement et exil. Intégré dans l'armée impériale de 1810 à 1814, il y commandait une division jusqu'au moment où il passa à l'ennemi l'avait-veille de la défaite de Waterloo. Honoré sous la Restauration, il deviendra ministre de la guerre en 1829 et en 1830, après l'expédition d'Alger, maréchal de France. Il restera fidèle aux Bourbons sous la monarchie de Juillet.

²⁰ Georges Cadoudal (1771-1804), dit Georges, officier dans l'armée vendéenne en 1793, puis dans la Chouannerie du nord de la Loire, fut contraint de signer la paix de Hoche en 1796. Il n'en réorganisera pas moins la chouannerie bretonne sous le Directoire, conspirera sous le Consulat, jusqu'à être pris à Paris, jugé et guillotiné le 25 juin 1804.

²¹ Charles Thierry, chevalier de La Prévalaye (1749-1824), lieutenant-colonel en 1791, revenu d'émigration après Quiberon, devint maréchal de camp à la Restauration.

²² Pierre Louis Godet, comte de Châtillon (1740-1807), ancien officier de l'armée royale, l'un des 12 députés du Parlement de Bretagne auprès du roi en 1788, revint d'émigration à

D'Autichamp, peu enthousiaste pour un lancement précoce des hostilités, céda à la majorité, pressée par Cadoudal et Bourmont. « Le plan consistait à former des masses, à s'emparer des magasins et des arsenaux, à envahir les chefs-lieux de département, à opérer un soulèvement général depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux Deux-Sèvres et enfin à provoquer et à déterminer l'arrivée d'un prince de la maison de Bourbon », écrit Beauchamp.

Se réunissant le 28 septembre avec Constant de Suzannet et Roch-Sylvestre de Grignon, d'Autichamp se réserva l'Anjou et le Haut-Poitou, Suzannet le territoire de Charette en Bas-Poitou. Grignon, « plus impétueux et d'un caractère décidé », écrit Beauchamp, reçut celui de Sapinaud. Les officiers vendéens secondaires se groupèrent autour d'eux, selon leurs terroirs et leurs affinités.

LE LANCEMENT DES HOSTILITÉS EN VENDÉE MILITAIRE

La ville du Mans fut envahie le 14 octobre par Bourmont, celle de Nantes par d'Andigné le 20, celle de Saint-Brieuc le 25. Investissements des villes certes peu durables, mais qui eurent en Vendée militaire, surtout le fait d'armes chouan de Nantes, un effet psychologique important. Faute peut-être de la motivation profonde qui animait les combattants de 1793, la tentative de prendre Montaigu le 29 octobre menée par Suzannet échoua. Il y fut blessé, moins gravement toutefois que Forestier à Cirières. Le même jour, un rassemblement dans les Mauges opéré par d'Autichamp fut sévèrement agressé près de La Poitevinière par les républicains de l'adjudant général Delaage²³, qui commandait à Cholet. D'Autichamp, estimant Cholet et Saint-Florent-Le-Vieil trop bien défendus, voulut se reporter sur Fontenay, en passant par... Les Aubiers. Mal lui en prit !

Quiberon, fut fait prisonnier à Vannes s'en évada. Dans l'armée de Scépeaux jusqu'à la pacification de 1796, il retourna en Angleterre et ne réapparut en Bretagne qu'en 1799.

²³ Henri Pierre Delaage (Angers 1766-1840), enrôlé en 1791 dans le 1^{er} bataillon de volontaires du Maine-et-Loire, avait combattu en Vendée militaire d'octobre 1793 à juillet 1796 avant de reprendre du service en août 1799. Il devint général de brigade en 1812 lors de la campagne de Russie. Il interviendra à nouveau en Vendée sous les ordres du général de division Lamarque en 1815.

Inquiet de la nouvelle prise d'armes, le gouvernement directorial avait confié la direction de l'armée d'Angleterre²⁴ au général Hédouville²⁵, qui, après la réaction thermidorienne, avait combattu dans l'Ouest, y était devenu général de division et avait été nommé chef d'état-major de Hoche. Y étant resté auparavant jusqu'en juillet 1797, il connaissait bien le terrain et les gens et avait déjà montré des intentions pacifistes au nord de la Loire²⁶. Arrivant à Angers le 1^{er} novembre, il écrivait le 3 à son ministre (Service Historique de la Défense B5 61) : « Cette malheureuse guerre a repris avec un caractère d'autant plus dangereux que les chefs des rebelles affectent partout une modération qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ménagent même les patriotes qui sont restés sur leurs propriétés. Il en résulte que ceux-ci ne font plus parvenir aux commandants militaires les renseignements qui leur sont nécessaires pour prévenir les desseins des brigands. »

Bonaparte, en prenant le pouvoir le 9 novembre, maintint Hédouville²⁷ dans ses fonctions. Celui-ci, chercha auprès du comte de Châtillon, la médiation de la vicomtesse de Turpin²⁸, à l'exemple de Hoche qui l'avait déjà utilisée en 1796. Il tenta aussi de négocier, par l'entregent de son commissaire des guerres Barré²⁹, avec l'abbé Bernier, ancien commissaire général de l'armée vendéenne. Ce dernier se voyait isolé à

²⁴ L'armée d'Angleterre avait été constituée le 26 octobre 1797 par le Directoire dans le but d'envahir l'Angleterre. Par arrêt du 14 janvier 1800, elle prit le nom d'armée de l'Ouest.

²⁵ Gabriel de Hédouville (1755-1825), d'une famille noble du Vexin, sous-lieutenant de dragons en 1773, n'avait pas émigré, et, après Valmy, était devenu adjudant général dans l'armée de la République. Il se distingua comme chef d'état-major à l'armée de la Moselle. Destitué comme noble, emprisonné pendant 9 mois à l'Abbaye, il sera jugé en janvier 1794 par le tribunal révolutionnaire. Acquitté, il sera muté dans l'armée des côtes de Cherbourg.

²⁶ Il évoque à dessein l'exemple de Hoche le pacificateur dans sa proclamation pourtant ferme aux habitants des campagnes dès sa prise de commandement : « Croyez-vous que vos chefs espèrent renverser la République ? »

²⁷ Beauchamp écrit à propos de Bonaparte devenu premier Consul : « Il avait l'Italie à reconquérir et il lui fallait, avant l'ouverture de la campagne, pacifier ou écraser les provinces de l'Ouest. »

²⁸ Jeanne Elisabeth de Bongars, vicomtesse de Turpin de Crissé (1761-1846).

²⁹ Lin Leu Lô Luc Barré de Jallais (Chartres 1773-1834), greffier à Angers en 1793, sera sous-préfet de Beaupréau de 1800 à 1814. Il était encore sous-préfet, à Chateaubriant quand il prit sa retraite en 1822, et se retira à Jallais.

cette reprise des hostilités et avait envoyé un émissaire à Londres, Pallu-Duparc³⁰, pour solliciter de nouveaux pouvoirs.

Après le rappel de ces jeux politiques, j'arrive enfin au sujet de cet article... Je commence par rappeler la synthèse que fait Beauchamp en 1820 de cette bataille des Aubiers des 3-4 novembre 1799, malgré ses faiblesses que je soulignerai plus loin. Avec Beauchamp, revenons donc à d'Autichamp, marqué par la résistance des républicains à Montaigu éprouvée par Suzannet le 29 octobre.

LA BATAILLE DES AUBIERS VUE PAR ALPHONSE DE BEAUCHAMP

L'échec qu'essuya d'Autichamp dans le Haut-Poitou eut des suites plus graves. Il était à la tête de cinq à six mille Vendéens et d'un grand nombre d'anciens et de nouveaux officiers, qui délibéraient de marcher sur la ville de Fontenay, dans l'espoir de s'en emparer et d'y trouver des munitions de guerre. On décida d'enlever en passant la garnison des Aubiers, ce qui donnera au rassemblement plus d'audace et de consistance. Les insurgés se mettent en marche. A leur approche, les deux cent cinquante hommes de la garnison des Aubiers, commandés par le capitaine Lavigne³¹, se barricadent dans l'église, et, crénelant le clocher, s'en servent comme d'une citadelle. Sommé par les assaillants, le capitaine Lavigne refuse toute espèce de capitulation. D'Autichamp n'ose tenter l'assaut, et tourne l'attaque en blocus. Pendant vingt-quatre heures, le capitaine Lavigne et sa troupe se défendent, et mettent hors de combat une quarantaine de royalistes.

Cependant, le colonel Ardouin³², posté à Bressuire, instruit par un transfuge de la détresse de son détachement, accourrait avec huit cents

³⁰ François Pallu Duparc (1767-1853), fils d'un ancien maire de Poitiers emprisonné en 1793, avait émigré. Après son retour, il était considéré, en 1799, comme le chef des royalistes de la Vienne.

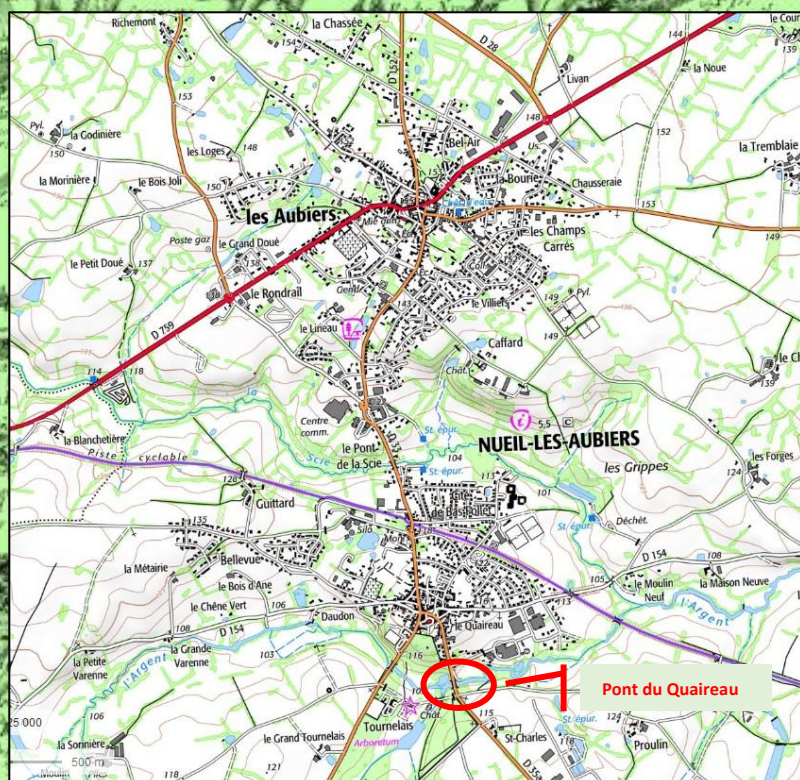
³¹ Le capitaine Jacques Lavigne (1770-1811), élu lieutenant au 3^{ème} bataillon de volontaires des Basses-Pyrénées en janvier 1792, fut nommé chef de bataillon au lendemain des Aubiers, se distingua ensuite à l'armée d'Italie où il devint colonel. Envoyé au Portugal, il mourut des suites de blessures au combat de Sabugal.

³² Ardouin n'était pas colonel, mais chef de bataillon d'infanterie, comme nous le préciserons plus loin.



Pont dit de
Saint-Clémentin

Extrait de la « carte de la République de France divisée en 87 Départements et subdivisée en Districts avec les chefs-lieux de Cantons. », par le Citoyen Louis Capitaine, Paris, 1794



Pont du Quaireau

Neulieu-sur-Argenteuil et Les Aubiers
(extrait de la carte IGN au
1/25.000)

<https://www.geoportail.gouv.fr/plan/79195/neuil-les-aubiers>

soldats pour le dégager. Il était en marche quand un espion vint en donner avis à d'Autichamp. Ce chef, laissant le corps des chasseurs commandés par Victor La Béraudière³³ pour continuer le blocus et tenir en échec la garnison, se porte de suite à Nueil, afin de barrer le passage à la troupe d'Ardouin. Là, il fait embusquer la division de Chetou³⁴ des deux côtés d'un chemin creux, confie au divisionnaire Renou, au fait des localités, le commandement de la colonne, et retourne ensuite aux Aubiers, tandis que sa présence eût été si nécessaire.

Soit que Chetou ait négligé de tenir l'embuscade, soit que les royalistes, rentrés dans le village, n'aient opposé aucun obstacle à la marche de l'avant-garde ennemie, le pont de Nueil tomba en son pouvoir sans coup férir. Le colonel Ardouin hâtant sa marche, les Vendéens sont surpris, sortent des maisons et cherchent à se rallier ; mille cris confus s'élèvent au premier bruit de la fusillade, et le désordre est au comble. Quelques braves résistent ; mais le commandant républicain commande la charge au pas de course ; les Vendéens se laissent enfoncer ; le divisionnaire Renou, frappé d'une balle à la jambe, est forcé d'abandonner le champ de bataille. L'entière défaite des siens suit de près sa retraite, et les fuyards regagnent à la course le bourg des Aubiers. Ardouin, profitant de l'ardeur de sa troupe, l'y mène droit, après l'avoir partagée en deux colonnes. Tandis que l'une, commandée par le capitaine Champion, attaque le bourg de front, l'autre, qu'il commande en personne, le tourne pour couper la retraite aux Vendéens. Mais les fuyards y avaient déjà porté l'épouvante.

L'armée fut entraînée avant même l'arrivée de l'ennemi, et le corps seul des chasseurs tint ferme, soit contre la colonne d'attaque, soit contre la garnison, qui menaçait de faire une sortie. Là le combat fut rude ; mais le colonel Ardouin ayant tourné le bourg, les chasseurs royalistes se virent au moment d'être enveloppés. Toutefois La Béraudière se fit jour et parvint à se dégager, laissant une vingtaine des siens sur le champ de bataille.

Ce combat, où huit cents républicains n'eurent pour ainsi dire qu'à paraître pour disperser plusieurs milliers d'insurgés, couvrit ceux-ci de honte aux yeux des anciens vendéens. Ils désespérèrent dès ce moment du succès de la cause royale, et ce misérable échec, qui n'avait pas coûté plus de quarante hommes à d'Autichamp, décida du sort de la campagne. Il n'osa

³³ Jacques Philippe de La Béraudière (1767-1863), rentré d'émigration en 1795, avait commandé sous Stofflet la division de Cholet.

³⁴ Pierre Jean Chetou (Champtoceaux 1757-1802), divisionnaire du Fief-Sauvin sous Stofflet, nommé colonel et chevalier de Saint-Louis par le comte d'Artois en 1796.

plus former de rassemblement général ; il n'y eut plus que des escarmouches ; les paysans, découragés, s'écriaient : « Où est Cathelineau ? ».

Beauchamp, en 1820, a dû disposer de témoignages d'époque, mais hélas il n'explique pas comment Ardouin a pu « tourner » le bourg des Aubiers. Berthre de Bourniseaux, qui devait pourtant disposer en 1819 de témoignages locaux et encore frais, n'a compris lui aussi qu'à moitié la stratégie d'Ardouin. Il évoque bien dans son ouvrage³⁵ les deux colonnes d'Ardouin et un effet de contournement du bourg des Aubiers, mais laisse entendre que le chef de bataillon est passé par le pont du Quaireau avant de constituer ses deux colonnes, alors qu'il n'en est rien, comme nous l'apprendrons dans le récit d'Ardouin.

Dans l'immédiat, lisons le récit de Louis Monnier, acteur du combat des Aubiers. Il mérite d'être donné, bien qu'écrit plus de vingt ans après³⁶. Monnier, chef de la division de Montfaucon-sur-Moine (28 paroisses) du temps de Stofflet, avait reçu de d'Autichamp, comme les autres divisionnaires, une convocation datée du 23 octobre 1799 pour constituer un rassemblement pour le 29. Ayant réuni près de 2 000 hommes dans les landes de la Varenne, près de Saint-Macaire-en-Mauges, il alla le jour même au secours de son confrère Lhuillier³⁷ attaqué par l'adjudant général Delaage³⁸ à la Poëze, près de la Poitevinière, comme je l'ai signalé plus haut. La nuit arrête le combat. Monnier se retire sur Beaupréau.

³⁵ BERTHRE DE BOURNISEAUX Pierre Victor Jean, *Histoire de la guerre de Vendée et des Chouans*, Brunot-Labbe, 1819.

³⁶ Les *Mémoires sur la guerre de la Vendée* de Louis Monnier ont été publiés en 1894 par l'abbé Félix Deniau, curé de Saint-Macaire-en-Mauges, en extrait de la *Revue de l'Anjou*. Une édition plus récente annotée en a été publiée en 1999 dans *Paroisses et soldats de l'armée vendéenne*, périodique de l'association Vendée militaire.

³⁷ Louis Lhuillier (1768-1837), commandant la division de Beaupréau sous Stofflet ; colonel, chevalier de Saint-Louis et anobli à la restauration.

³⁸ Delaage, adjudant général, rend compte au général en chef Hédouville de cet engagement (Service Historique de la Défense, B5 67) contre Lhuillier renforcé par Monnier. Il aurait causé aux chouans quarante morts, plus de cent blessés et la perte de 60 fusils, contre cinq blessés républicains. Monnier dit n'avoir perdu qu'un homme dans cet engagement.

LE RECIT DE LOUIS MONNIER

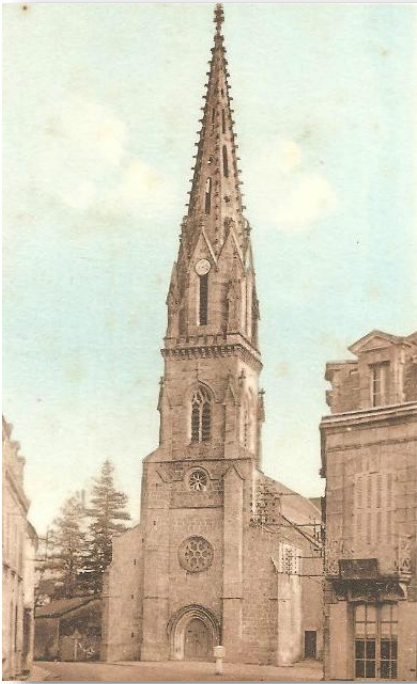
J'arrivai au Fief-Sauvin à minuit [le 31 octobre, j'imagine] ; mes soldats s'étaient logés dans les métairies voisines du bourg. Le lendemain [1^{er} novembre], je marchai sur Beaupréau. Les Bleus n'y étaient plus. Je filai sur Trémentines où l'on tint conseil pour faire une percée du côté de Doué³⁹. Un personnage arriva au moment du conseil ; il était monté sur un beau cheval ; tous les harnais de son cheval étaient fleurdelysés. Le cavalier, qui portait la cocarde blanche, demanda à parler au général. Le général le fit entrer dans la salle du conseil ; il se donna un nom d'un seigneur du côté de Fontenay⁴⁰, en assurant que si l'armée voulait s'y porter, elle y trouverait beaucoup de ressources ; qu'il y avait dans la ville de Fontenay des magasins de vêtements pour la troupe, des souliers, de la poudre, des fusils, et qu'il n'y avait point de troupe pour les garder. Le général donna dans ce panneau et la marche qu'on devait tenir sur le pays de Doué fut détournée [Ce conseil se tint sans doute le 1^{er} novembre. Une trentaine de km séparent Trémentines des Aubiers et cette marche dut occuper la journée du lundi 2 novembre].

On marcha sur Les Aubiers où il y avait 200 hommes, qui vinrent attaquer l'armée qui y arrivait [sans doute le mardi 3 novembre au matin] ; ils furent forcés de se réfugier dans l'église où on s'attarda à les attaquer et où on perdit beaucoup de gens⁴¹. Une colonne républicaine, forte de 700 hommes, vint pour délivrer les Bleus de l'église. Elle vint dans la nuit par la route de Saint-Aubin et nous tua un cavalier qui s'était attardé à boire dans ce bourg. Comme il faisait un temps à ne pas pouvoir tenir dehors (j'étais

³⁹ Pourquoi Doué-la-Fontaine ? Cette orientation vers Doué, aux confins est de la Vendée militaire, peut étonner.

⁴⁰ Qui pouvait être ce personnage ? J'ai songé à Jacques Joseph Florent Duchesne de Denant (Denant 1777-Charcé 1868). Bien que très jeune, héros de la première guerre de Vendée, il avait des raisons d'afficher son royalisme, et de connaître ce qui se passait alors à Fontenay, né à Denant (à 8 km au sud-est de Fontenay) où sa famille avait des propriétés et des relations. Enfin et surtout, à son mariage à 21 ans à Angers le 23 prairial an VI (11 juin 1798), d'Autichamp, 27 ans, avait été son témoin ! Qu'il ait voulu rejoindre son ami au conseil de Trémentines, et qu'il se soit fait écouter par lui, n'avait alors rien d'étonnant. Monnier lui-même ne connaissait peut-être pas Duchesne, qui, aide de camp de Talmont en 1793, n'avait alors que 16 ans.

⁴¹ Les Vendéens, par respect religieux, n'auraient pas voulu incendier les portes et enfumer le clocher de l'église Saint-Melaine des Aubiers, d'où ceux qui s'aventuraient à portée étaient pris pour cibles par les bons tireurs. Le parti fut pris d'attendre que les Républicains commandés par le capitaine Lavigne, réfugiés dans l'église, affamés, finissent par se rendre. L'église d'aujourd'hui, reconstruite en 1866, a conservé l'ancien clocher.



**Eglise Saint-Melaine des Aubiers où se
réfugièrent les 200 soldats républicains du
capitaine Lavigne**
Coll. particulière

campé sur la route), mes soldats cherchaient où se jeter pour se mettre à l'abri de la pluie. Ils firent du feu et mirent le feu dans un arbre creux qui était mort ; ça fit une colonne de feu qui était aperçue de bien loin, de manière que les républicains, qui venaient par cette route pour entrer aux Aubiers, eurent peur de nos feux et retournèrent sur leurs pas, laissant bien des effets, des fusils et des cartouches. J'en fus bientôt instruit. Je marchai sur eux sans pouvoir les joindre. Comme les ruisseaux étaient débordés, je ne pus aller bien loin savoir où ils étaient allés. Je revins par le chemin de Nueil-sous-les-Aubiers. Une partie de notre armée s'y était portée pour s'opposer aux Bleus qui venaient par la route du Bois-aux-Chèvres ; cette route arrivait au pont [du Quaireau]. Le général me fit rentrer à mon camp⁴². Un instant après, il fut attaqué et eut la déroute. Je ne vis point cette affaire qui devait être bien à notre avantage : 700 hommes en battre plus de 6 000 ! C'était honteux pour celui qui commandait. La garnison fut délivrée par cette colonne ; et nous, nous allâmes à Somloire. De là chacun rentra à son lieu ordinaire... La paix était faite avant que nous eussions commencé la guerre.

En fait, le témoignage le plus précis que j'ai trouvé sur la bataille des Aubiers⁴³, dont le sort se décida d'ailleurs en réalité à Nueil, au pont du Quaireau, est bien celui du chef de bataillon Ardouin⁴⁴, qui commandait les

⁴² Doit-on en conclure que la troupe de Monnier n'a pas été engagée ensuite au pont du Quaireau ? C'est probable, d'Autichamp, divisant ses forces, voulait sans doute se protéger d'une attaque du détachement républicain de Châtillon passant par Saint-Aubin (la colonne dite de 700 hommes « retournée sur ses pas » au début de la nuit). Ni d'Autichamp, ni Monnier lui-même semble-t-il d'après son écrit, ne s'étaient rendus compte que ce détachement avait en fait rejoint Bressuire dans la nuit. Le mauvais temps ne devait pas faciliter la reconnaissance des lieux et la lune, alors à son premier quartier, était cachée par les nuages.

⁴³ Mieux vaudrait écrire « bataille de Nueil-les-Aubiers », car la bataille s'est déroulée tout autant à Nueil qu'aux Aubiers. Je garde néanmoins cette appellation.

⁴⁴ Jacques René Laurent Ardouin (Port-au-Prince 1766-Jacmel 1830), fils de René et de Suzanne Idée, avait quitté Saint-Domingue en 1773, sans doute après la mort de son père. Officier supérieur confirmé en 1799, il avait été, d'après ses états de services du Service Historique de la Défense, « élève d'architecture » à son engagement dans la garde nationale du département de la Charente fin juillet 1789, lieutenant du 3^{ème} bataillon de la Charente en

forces républicaines. Ni Bourniseaux, ni Monnier n'ont compris, semble-t-il, la manœuvre d'Ardouin, qui fit traverser par une partie de sa troupe l'Argent en aval du pont du Quaireau par le pont médiéval de Saint-Clémentin non gardé, et lui fit attaquer par surprise le bourg des Aubiers par l'est et libérer la compagnie du capitaine Lavigne réfugiée dans l'église. Voici le rapport que fit du combat des Aubiers⁴⁵, dès le lendemain (14 brumaire an VIII – 5 novembre 1799), le chef de bataillon Ardouin à son supérieur, le général de brigade Dufresse⁴⁶, qui commandait la subdivision des Deux-Sèvres. Il est surprenant qu'Ardouin ne fasse aucune allusion au mauvais temps de la nuit, souligné par Monnier, mais peut-être les intempéries s'étaient-elles calmées dès le matin du 4 novembre.

août 1792, puis chef de bataillon en septembre. Passé à l'armée du nord, il fut fait prisonnier à Condé (par les Autrichiens) le 14 juillet 1793, puis échangé le 22 octobre 1793. Il passe à l'armée de l'Ouest en décembre 1795 (70^{ème} demi-brigade), et sous les ordres du général Humbert lors de la seconde expédition d'Irlande, il se distingue à la bataille de Castlebar, puis est à nouveau fait prisonnier de guerre (par les Anglais) le 8 septembre 1798 et échangé le 14 avril 1799. Le 6 septembre 1799, il commande à Parthenay le second arrondissement du nord des Deux-Sèvres (Arch. Dép. Deux-Sèvres L137). Il y avait épousé le 19 juin précédent son homonyme Julie Ardouin, d'une famille notable de l'endroit. Ce chef de bataillon remarquable, qui était en fait un mulâtre, comme son aîné de quatre ans qui était intervenu avant lui en 1794 en Vendée militaire, le général de division Thomas Alexandre Dumas (Jérémie 1762-Villers-Cotterets 1806). La suite de la carrière du chef de bataillon Ardouin est atypique : blessé à Marengo et mis en disponibilité, nommé maire adjoint de Jarnac (1800-1806), prisonnier de guerre une troisième fois en 1813 ; demi-solde en 1815, retour en Haïti en 1818, où, proche de deux de ses neveux devenus des personnalités locales, il exerça à nouveau des fonctions administratives.

⁴⁵ L'extrait analytique du rapport rendu par le chef de bataillon Ardouin au général Dufresse sur la bataille des Aubiers dans la journée du 13 brumaire a été publié, imprimé, à Fontenay sous forme d'affiche (Arch. Dép. Vendée L 392), ainsi qu'à Niort. Il est daté à Bressuire du 14 brumaire.an VIII.

⁴⁶ Simon Camille Dufresse (La Rochelle 1763-Paris 1833) avait délaissé l'activité de négoce de sa famille et choisi de s'illustrer dans le théâtre, d'abord à Nantes, puis en 1788 à Paris, mais dès septembre 1792, élu capitaine au 2^{ème} bataillon des fédérés nationaux, envoyé à l'armée du nord, il avait opté pour une carrière militaire que ses idées politiques facilitèrent. Général de brigade en novembre 1793, arrêté après le 9 thermidor, jugé et remis en liberté en mars 1795, il fut employé à l'état-major de l'armée des Alpes et d'Italie à partir de fin juin 1796. Il partagea en avril 1799 la disgrâce du général de division Championnet, son supérieur, accusé de dilapidation de fonds italiens et fut muté dans la 12^{ème} région militaire comme commandant la subdivision des Deux-Sèvres. Il y restera jusqu'en 1808, affecté alors à l'armée d'Espagne. Baron de l'Empire en 1808, il poursuivit sa carrière sous la Restauration, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814, et mis en retraite en 1824.

LE RAPPORT DU CHEF DE BATAILLON ARDOUIN

Je vous ai rendu compte, citoyen général, par ma dernière lettre, du blocus du cantonnement des Aubiers, cerné par un nombre considérable de brigands, qui avaient forcé le citoyen Lavigne à se retrancher dans l'église du dit lieu, avec ses deux cents hommes⁴⁷. Instruit de cette malheureuse position de nos camarades, le citoyen Baux⁴⁸, commandant le cantonnement de Châtillon, envoya cent hommes⁴⁹ à leur défense. Je prévis bien que ce détachement serait obligé de rétrograder, ce qu'il fit effectivement. En conséquence, j'écrivis de suite au citoyen Baux de partir avec tout son monde, de Châtillon, pour se rendre sur le champ sur la route de Bressuire aux Aubiers, à la hauteur de la jonction du chemin de Voultegon à Bretignolles, près du bois⁵⁰, où j'avais envoyé un détachement de 200 hommes pour observer le mouvement des ennemis, et prévenir toute surprise sur Bressuire.

Le citoyen Baux, n'ayant pas reçu ma lettre à temps, était déjà parti de Châtillon, à une heure du matin, pour se rendre à Bressuire, où il arriva à neuf heures et demie. Je pris de suite la décision de partir et de me porter sur le champ sur Les Aubiers. En conséquence, pour mouvement préparatoire, je donnai l'ordre au citoyen Tricole, commandant le détachement de deux cents hommes qui était en observation, de marcher en avant sur la route de Nueil, pour y reconnaître la position des ennemis et leur force approximative, lui recommandant toutefois de rétrograder sans attaquer si les forces ennemies étaient trop supérieures aux siennes. Cet officier exécuta ponctuellement mes ordres, et m'envoya dire que le pont de Nueil était gardé par environ douze cents hommes d'infanterie et 50 de cavalerie, ce qui rendait cette position extrêmement importante, d'autant plus que le pont avait été barricadé. Il m'instruisit également que, suivant tous les rapports, les ennemis pouvaient être forts d'environ six mille hommes, ce qui paraissait vraisemblable, vu la quantité qui paraissait de toutes parts.

⁴⁷ On notera que l'estimation par Monnier du nombre de soldats retranchés dans l'église des Aubiers est conforme.

⁴⁸ Selon CHASSIN Charles-Louis, *Les pacifications de l'Ouest*, tome III, 1897, Albert-Emmanuel Beau (1752- après 1801), capitaine des grenadiers du 7^{ème} bataillon du Bas-Rhin, était chef de bataillon depuis novembre 1793 et incorporé dans la 68^{ème} demi-brigade.

⁴⁹ Monnier a estimé l'effectif des Républicains venus de Châtillon à 700 hommes, ce qui paraît très exagéré.

⁵⁰ Cette position est à 5 km environ du pont du Quaireau, entre Bressuire et Nueil.

Sans être intimidé par cette supériorité, je partis de Bressuire à onze heures du matin avec ma colonne, et je me rendis à la hauteur de la métairie de Le Nais, où je trouvais les deux cents hommes d'observation. Je recomposai de suite ma colonne ; j'ordonnai aux première et deuxième de la 68^{ème} [1^{ère} et 2^{ème} compagnies de la 68^{ème} demi-brigade], ainsi qu'à la septième de la 70^{ème} [7^{ème} compagnie de la 70^{ème} demi-brigade] de se réunir sur le champ pour se porter sur la route de Nueil, aussitôt que j'aurais exécuté un mouvement sur ma droite. J'ai laissé cet ordre au citoyen Champion, à la colonne duquel j'avais laissé six gendarmes, et je lui avais recommandé de ne se porter en avant que trois quarts d'heure ou une heure après mon départ, mon intention étant d'aller passer par Voultegon et de m'emparer du pont de Saint-Clémentin, afin de revenir par le chemin de cette commune aux Aubiers, pour me porter rapidement sur l'église où étaient nos troupes, afin de les délivrer.



Voultegon - le Grand Pont dit de « Saint-Clémentin ».

Carte postale, coll. Privée.

Le tout fut parfaitement exécuté. Les ennemis ayant oublié de faire garder ce passage⁵¹, et le citoyen Champion les ayant attaqués de vive

⁵¹ C'était évidemment une erreur manifeste et il est surprenant qu'aucun des officiers vendéens issus du Bressuirais sous les ordres de d'Autichamp n'y ait pris garde (ou n'ait été écouté). Ce passage est pourtant celui de l'ancienne voie romaine Nantes-Poitiers (illustration). Il est possible qu'Ardouin, formé en architecture, ait eu connaissance, dès son affectation à Bressuire, de l'existence de ce pont médiéval dit de Saint-Clémentin (alors qu'il est plus proche de Voultegon). Autre hypothèse : conscient du nombre de combattants bien inférieur au sien dont disposait Ardouin à Bressuire, d'Autichamp n'a pas imaginé qu'il

force⁵² sur le pont de Nueil, ils y portèrent de suite une partie de leurs forces. Aussitôt que j'entendis l'attaque du citoyen Champion, je fis prendre le pas de course à ma colonne, et nous arrivons de tous les côtés qui nous faisaient face. Les grenadiers entrent et forcent tous les passages⁵³. Aussitôt le citoyen Lavigne sort de l'église avec toutes ses troupes. Une fusillade terrible se dirige contre nous de toutes les croisées, ainsi que du cimetière, où nos ennemis s'étaient retranchés⁵⁴. De toutes parts, officiers, soldats, entrent dans les jardins, dans les maisons, enfin sur le cimetière, et font une horrible boucherie de cette horde de brigands.

Tandis que tout ceci se passait dans le bourg, la colonne du pont de Nueil a fait des prodiges de valeur. Tous les postes de l'ennemi sont culbutés. Enfin, on renverse dans l'eau les voitures qui formaient la barricade ; la majeure partie de nos soldats, impatients de passer, traverse la rivière, presque à la nage, et bientôt tous courent, la baïonnette en avant, sur l'infanterie qui est sur le champ mise en déroute. La cavalerie veut faire un mouvement, une décharge complète la met en fuite. Tout le reste de l'infanterie se rejoye dans le bourg de Nueil, et se retranche dans le



Parcelle 117 : cimetière des Aubiers sur le plan cadastral napoléonien, 1813.

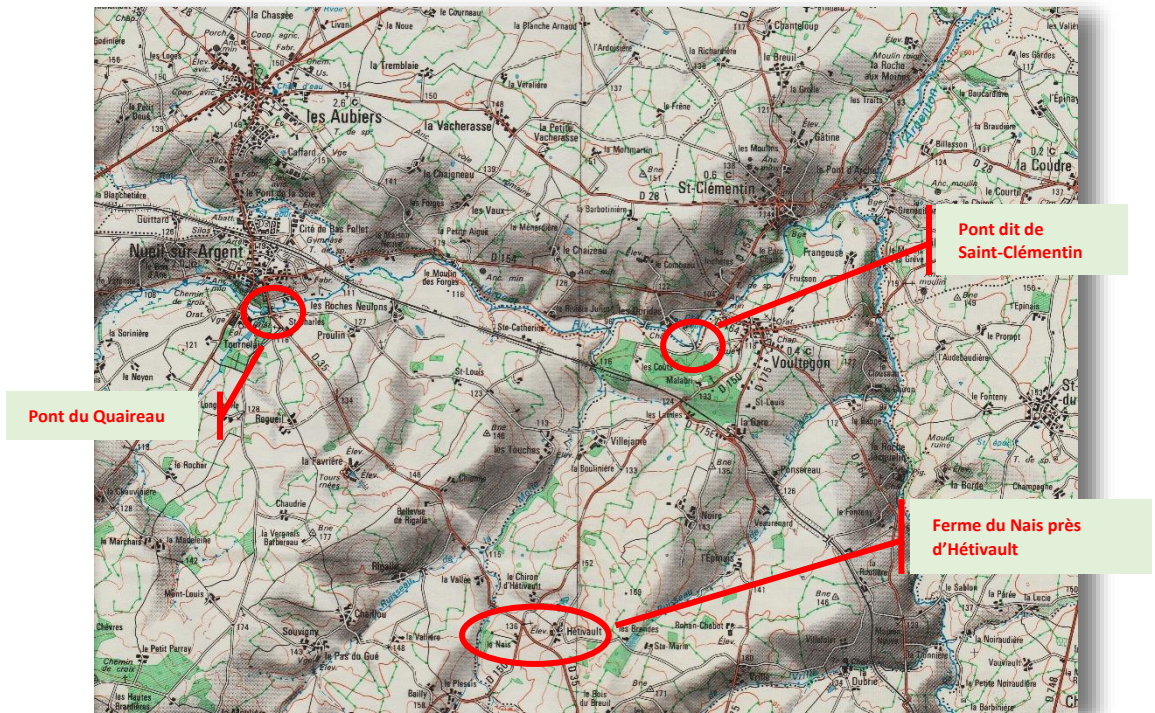
Arch. Dép. Deux-Sèvres, 3 P 156/27

puisse attaquer de front sans tout son effectif le pont du Quaireau, défendu par une troupe nombreuse de Vendéens.

⁵² Le capitaine Champion devait disposer de l'ordre de 500 hommes, dont partie avait l'expérience récente des combats en Irlande. Les Vendéens du pont du Quaireau commandés par Renou étaient au moins deux fois plus nombreux, mais les vaillants combattants de 1793 n'y constituaient sans doute pas la majorité. Il est en outre probable que la défaillance de Renou, blessé probablement au début de l'attaque fougueuse de Champion, a entraîné rapidement la déroute des Vendéens et leur repli sur le bourg de Nueil.

⁵³ Sans doute les voies d'accès des Aubiers à l'est étaient-elles faiblement gardées et l'effet de surprise a joué. L'après-midi devait être déjà bien avancé en ce début novembre. Ardouin était sans doute secondé dans son contournement de Nueil par ses meilleurs soldats, qui avaient acquis l'expérience des combats en Irlande.

⁵⁴ Le plan cadastral des Aubiers en illustration donne l'état des lieux



Points stratégiques de la bataille des Aubiers
Extrait de la carte IGN au 1/50 000 de Bressuire

cimetière⁵⁵ et les avenues de l'église : l'ennemi est encore culbuté, chassé du village et poursuivi jusqu'aux Aubiers où il est reçu par une vigoureuse décharge d'un détachement de grenadiers et de fusiliers qui se trouvait de ce côté-là. Se voyant pris par derrière, la déroute devient complète et générale.

Nous le poursuivons longtemps à travers les champs et les haies jusqu'à Yzernay et aux Cerqueux, où nous perdîmes ses traces, et où l'approche de la nuit et la dissémination de mes troupes me firent une loi de revenir sur mes pas. Je crus donc qu'il était prudent de faire rappeler pour les rassembler, et de faire évacuer les blessés sur Bressuire, ce que je ne pus faire qu'avec beaucoup de peine, car tous les paysans s'étaient sauvés et je ne pouvais obtenir de voiture ; enfin je suis parti à neuf heures et demie des Aubiers et suis arrivé à Bressuire à deux heures et demie du matin.

⁵⁵ Le cimetière de Nueil jouxtait alors l'église, comme aux Aubiers (plan cadastral en illustration).

Je ne puis vous peindre, citoyen général, la bravoure avec laquelle les troupes ont combattu dans cette brillante journée : tous ont fait des prodiges de valeur. Le citoyen Dessolle, lieutenant à la 78^{ème} demi-brigade, a été grièvement blessé à la figure. Les citoyens Lavigne, capitaine de la 70^{ème}, Laleine, lieutenant des grenadiers, Baisse, Champion, capitaine à la 68^{ème} et Valton⁵⁶, capitaine à la 70^{ème}, se sont particulièrement distingués. Nous n'avons à regretter que la perte de vingt de nos braves : les brigands ont perdu plusieurs chefs ; plus de cinq cents ont été tués, et un grand nombre de blessés.

La gendarmerie s'est particulièrement distinguée. Le brigadier de la brigade de Nueil a tué sept hommes à lui seul. Plusieurs grenadiers en ont fait autant.

Eglise et cimetière de Nueil sur le plan cadastral napoléonien, 1813.

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 3 P 156/27

Les parcelles 145 et 207 sont respectivement le cimetière et l'église de Nueil. La troupe du capitaine Champion dut traverser Nueil du sud au nord par des rues étroites pour atteindre Les Aubiers. On comprend que le cimetière ait été un point de résistance.



UN CURIEUX RAPPORT PRÉPARÉ POUR LE GÉNÉRAL DE BRIGADE DUFRESNE SUR LE COMBAT DES AUBIERS

Il se trouve que dans un dossier du Service Historique de la Défense (B 5 61) figure un « Rapport sur le combat des Aubiers par le général de brigade Dufresse commandant la subdivision des Deux-Sèvres », non daté,

⁵⁶ Il s'agit en fait du capitaine Vaton, qui avait été engagé dans l'affaire de Cirières du 7 septembre 1799, objet de mon article de 1999 dans la *Revue du Souvenir Vendéen* précité en note 18. J'écrivais alors en note 13 qu'au Service Historique de la Défense, à Vincennes, je n'avais trouvé que le minuscule dossier du capitaine Jean Joseph Vaton (Vacqueyras 1764-Avignon 1813) et que je n'étais pas sûr qu'il s'agisse du même capitaine Vaton. Je suis aujourd'hui convaincu que c'est bien lui, mort à 51 ans à la succursale d'Avignon de l'hôtel des Invalides en 1815 (non en 1813), et toujours capitaine. Je n'ai pas recherché en 1999 au Service Historique de la Défense les dossiers des autres « citoyens » officiers cités dans le rapport d'Ardouin, dont Chassin n'a pas donné les états de services (Tricole, Champion, Dessolle, Laleine, Baisse). Je n'ai pu me rendre au Service Historique de la Défense depuis.

non signé, qui me paraît avoir été préparé pour Dufresse par un rédacteur à partir de dires sur le combat des Aubiers recueillis avant que ne soit reçu le rapport d'Ardouin. Manifestement, ce rédacteur attribue à Dufresse le commandement des actions qui ont mené à la victoire. Est-ce par flatterie ou sur l'ordre du général de brigade ? Ce rapport, que je retranscris dans sa totalité, est tout à fait incohérent à partir de son 5^{ème} alinéa :

Le 10 brumaire [1^{er} novembre] au soir, je fus instruit par le général Travot qu'un rassemblement de 3 000 chouans s'était effectué à Puy Bonnet, entre Cholet et Châtillon [à 6km au sud de Cholet].

J'expédiai dans la nuit deux courriers aux commandants de mes cantonnements pour les avertir de se réunir de suite à Bressuire et Châtillon, et de se former en deux colonnes mobiles qui seraient commandées par le citoyen Ardouin, chef de bataillon de la 70^{ème} et Beau, chef de bataillon de la 68^{ème}.

Peu d'heures après, je reçois deux dépêches qui m'annonçaient un rassemblement de 1 000 chouans près d'Airvault et marchant sur Parthenay. Je fis évacuer sur Niort tout l'argent et les prisonniers qui étaient dans les environs du nouveau théâtre de la guerre.

Le 11 [2 novembre], je me suis transporté à Parthenay avec 200 hommes des compagnies franches et 200 gendarmes ; à mon approche, cette dernière colonne de chouans se retira dans la forêt de Vezins après avoir enveloppé une de nos patrouilles.

C'est alors que le rédacteur du rapport sur la bataille des Aubiers préparé pour Dufresse commence à dérailler, comme le lecteur s'en rendra compte :

Le 12 [3 novembre], je réunis 600 hommes à Bressuire pour secourir un cantonnement de 200 hommes investis depuis 24 heures dans l'église des Aubiers, où ils tinrent les brigands en échec pendant 15 heures. Arrivé au pont de Nueil, je rencontrai environ 2 000 chouans qui barraient le pont avec des voitures et le gardaient avec environ 200 hommes de cavalerie, tous armés de fusils. Je fis filer 400 hommes sous le commandement du chef de bataillon Ardouin pour passer la rivière par le pont de Saint-Clémentin que l'ennemi avait eu l'inadvertance de laisser libre ; et j'attendais leur arrivée de l'autre côté de l'eau pour commencer l'attaque, lorsque mes 200 braves, émus par une bouillante ardeur, s'emparent des voitures pour les renverser

dans la rivière, se font jour au travers de la fusillade, d'autres traversent l'eau en nageant et donnent le signal offensif qui fut bientôt secondé par l'arrivée au pas de course de leurs camarades ; la charge est ordonnée et exécutée avec une impétuosité effrayante pour l'ennemi qui chercha son salut dans la fuite en se repliant sur la réserve que leur chef Vezins avait placé aux Aubiers. Je fis battre le rappel pour réunir la troupe et concerter d'autres dispositions.

Le 13 [4 novembre], à la pointe du jour, je fis marcher mes deux colonnes sur le bourg des Aubiers ; chemin faisant, je rencontrai 100 hommes de troupe de lignes envoyés la veille de Châtillon sur les Aubiers où ils n'avaient pu pénétrer parce que l'ennemi y était en force. J'en formai une 3^{ème} colonne, dirigées toutes trois sur le même point ; moitié commença l'attaque en tirailleurs ; la troupe entra bientôt dans les jardins, les maisons et le cimetière des Aubiers. Le capitaine Lavigne entendit notre fusillade, il sortit de l'église avec ses 200 hommes ; l'ennemi s'oppose à sa sortie, on se prend aux cheveux, on se bat à coups de baïonnette ; mes trois colonnes arrivent en même temps ; partout l'ennemi se trouve attaqué, il prend aussitôt la fuite, sa cavalerie se sauve la première et en un instant nous vîmes la déroute la plus complète ; les grenadiers de la 68^{ème} et une compagnie de le 70^{ème} se mettent aux trousses des fuyards et les poursuivent jusqu'à l'entrée des bois où on fut obligé de s'arrêter par rapport à la pluie⁵⁷ et à l'obscurité.

Les résultats de ce combat sont la dissolution d'un nombreux rassemblement qui serait devenu extrêmement dangereux au moyen du recrutement forcé qui se faisait dans chaque village ; 500 chouans restèrent sur le carreau ; 12 à 1 500 blessés ; un seul prisonnier et le reste en fuite.

Le brave capitaine Lavigne fut volé de 1 000 F d'argent et de tous ses effets ; il tua de sa propre main 3 chouans dont un chef ; le courageux Ardouin en tua 4 à coups de sabre et un brigadier de gendarmerie en tua 7 dont deux à cheval. Les 200 hommes bloqués dans l'église ont répondu aux sommations qui leur furent faites de se rendre prisonniers par des décharges de mousqueterie dirigées à bout portant.

Nous avons 20 braves [tués] et 42 blessés ; parmi ces derniers, plusieurs braves officiers.

⁵⁷ Le soir du 4 novembre, il pleuvait donc. Selon Monnier, il avait plu aussi dans la nuit précédente.

Ce rapport non daté, ni surtout signé, est resté dans le dossier B5 61 du Service Historique de la Défense. Dans ce même dossier se trouve la lettre transcrite ci-après, datée du 4 novembre 1799, le jour même du combat des Aubiers, envoyée de Niort par Dufresse, signée celle-là, au ministre de la guerre ! Comme on peut en juger à sa lecture, Dufresse n'était pas encore au courant de la victoire républicaine quand il la signa, ni même de l'attaque des Aubiers par les Vendéens de d'Autichamp. Avait-il rejoint Niort, quittant Bressuire avant que n'y soit connu le retrait dans l'église Saint-Melaine du détachement du capitaine Lavigne ? J'émetts un doute sur sa présence physique à Parthenay et Bressuire, Dufresse ayant tendance, nous l'avons constaté, à s'attribuer les actions de ses subordonnés dans ses écrits. Peut-être n'avait-il pas bougé de Niort...

Citoyen ministre,

Mes communications étant interceptées avec le général Desbureaux⁵⁸ actuellement à Nantes ou dans la Vendée, je crois devoir vous écrire directement pour vous rendre compte de ce qui inquiète en ce moment le département des Deux-Sèvres.

Le 7 de ce mois [29 octobre], les chouans se rassemblèrent du côté de Loudun au nombre de 500 et vinrent fondre à l'improviste sur le canton de Saint-Loup [sur Thouet]⁵⁹ ; ils prirent 15 mères de famille en otage et envoyèrent leurs maris à Airvault pour réclamer la mise en liberté d'un de leurs chefs et d'un émigré de marque, arrêtés la veille dans les environs, sous peine d'incendier le pays et d'égorger les otages si on refusait leur demande. La commune d'Airvault, se trouvant sans troupes, obéit pour éviter ces malheurs ; et j'eus la douleur d'apprendre cette action pusillanime.

Le lendemain matin [30 octobre], je rassemblai dans Parthenay environ 100 hommes de troupe de ligne joint à un détachement de la garde

⁵⁸ Charles François Desbureaux (1755-1835), sergent d'ancien régime, fit campagne de 1792 à 1795 dans les armées de la Révolution où il fut nommé général de division le 23 septembre 1793. Réformé en juin 1795, il fut remis en activité le 23 juillet 1799 au commandement de la 12^{ème} région militaire, siégeant à Nantes.

⁵⁹ Richard Lueil dans son blog *Chemins secrets* consacre quelques pages à « La surprise de Saint-Loup (octobre 1799) », Renou et Beauvollier s'emparant de Saint-Loup le 27 octobre. Il explique que si Renou et Beauvollier, originaires du pays de Loudun, cherchaient à recruter dans cette frontière extrême de l'ancien pays insurgé, c'est parce qu'un soutien, ne serait-ce qu'en armes et munitions, était espéré d'une levée des royalistes de Poitiers dirigés alors par François Pallu du Parc, qui avaient des intelligences avec ceux de Bordeaux et Rochefort.

nationale pour marcher sur Saint-Loup ; mais les chouans s'étaient retirés dans la nuit après avoir pillé six maisons de patriotes et désarmé les habitants.

En se retirant sur Noirterre et Faye-l'Abbesse, ils rencontrèrent un détachement de 40 hommes sortis de Bressuire ; malgré le courage de ce détachement, 7 soldats tombèrent entre leurs mains et 3 furent tués.

J'ordonnai à tous mes détachements de se rendre à Bressuire sur le champ ; et le 10 [1^{er} novembre], à 7 heures du matin, malgré la pluie continue, j'avais 500 hommes en marche sur Noirlieu où les chouans devaient se trouver ; mais je n'ai pas eu l'avantage de les joindre, ils étaient décampés dans la nuit au nombre de 800, commandés par l'ex chevalier Charles de Vezins⁶⁰, pour se réfugier dans la forêt de Vezins

Sur l'avis que je reçus du commandant de la subdivision de la Vendée, portant que 3 000 royalistes s'étaient rassemblés tout à coup dans les environs de Châtillon, ce qui l'avait déterminé à évacuer Mortagne, Les Herbiers et Les Epesses, alors je fis rétrograder ma colonne sur Bressuire et j'ordonnai à un chef de bataillon de garder 400 hommes pour défendre Châtillon jusqu'à la dernière extrémité. Les cantonnements réunis, j'ai pris mes précautions pour mettre en sûreté les deniers publics et les prisonniers que je fais venir à Niort, et j'avertis les commandants de Poitiers, Cholet et de Fontenay de ce qui se passe afin de nous secourir mutuellement. C'est de leur concours et des mesures que prendra le général de division qu'on peut attendre un succès efficace. Il me faut du renfort, autrement il y a tout à craindre pour notre département ; partout l'insurrection est organisée ; de toutes parts, on m'avertit du rassemblement des rebelles...

⁶⁰ Charles Auguste Leclerc de Vezins (1756-1815), officier au régiment de Berry en 1784, émigré après mai 1791, mort à 58 ans le 16 octobre 1815 au château de Vezins, chevalier de Saint-Hilaire, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de la Reine dragons. Il ne semble pas qu'il ait participé à la 4^{ème} guerre de Vendée.

S I G N A L E M E N T.

BEAUVOULIER, ex-noble de la Commune de Sammarçole, Canton de Loudun *exira muros*, âgé de trente-huit à quarante ans, taille de cinq pieds un pouce environ, teint brun, cheveux et sourcils noirs, visage plein, yeux grands, nez aquilin bien fait, menton rond, oreilles percées, portant boucles à la mirza, jambes bien faites, corps trapu.

Inscrit sur la liste des émigrés et prévenu d'avoir, à la tête de onze brigands, arrêté et volé la diligence de Bordeaux à Paris, le 8 Thermidor an 7, entre neuf et dix heures du matin, sur la grand'route, au-dessus du village des Barres, aux abords de la forêt de Châtellerault.

*Le Commissaire du Directoire exécutif
près l'Administration centrale du
Département de la Vienne,*

BONCENNE, pour le Commissaire.

A POITIERS, de l'Imprimerie de BARBIER. An 7.

**Le signalement affiché
du brigand Beauvoulhier en 1799. Coll. privée**

La lettre se poursuit dans le même esprit. Manifestement, Dufresse est paniqué. La victoire des Aubiers dut le rassurer. Qu'il ait voulu s'en attribuer personnellement le mérite n'a rien de surprenant : il était en disgrâce depuis qu'il avait quitté l'armée d'Italie « avec des notes peu favorables⁶¹ ».

LE BILAN DE LA BATAILLE

Pour Ardouin, plus de 500 morts du côté vendéen et un grand nombre de blessés du côté vendéen, évaluation reprise par Dufresse qui précise : 1 200 à 1 500 blessés, un seul prisonnier (!), du côté républicain 20 tués. Seul Dufresse précise le nombre de blessés : 42. Monnier ne donne aucun chiffre. Beauchamp estime à seulement 40 hommes la perte de d'Autichamp, mais annonce 40 tués au siège de l'église des Aubiers et 20 laissés sur le champ de bataille (en plus ?) par La Béraudière. Il est probable que le nombre des morts vendéens est intermédiaire. Le sondage limité à une seule commune des Deux-Sèvres auquel je me suis livré à partir des dossiers de demande de pension établis en 1826 par les veuves des victimes des guerres vendéennes m'a montré que sur huit veuves de Saint-Aubin-de-Baubigné, deux d'entre elles, les veuves Bodin et Jantet, avaient perdu leur mari des suites de blessures aux Aubiers en 1799.

Pas de butin annoncé par les témoins. D'Autichamp n'avait sans doute pas l'artillerie qui lui eût permis de mieux défendre le pont du Quaireau et Ardouin, s'il en avait pour attaquer le pont, n'en fait pas mention. Il est probable que les Vendéens en fuite ont dû abandonner beaucoup de fusils et que les républicains n'ont pas quitté les Aubiers le soir du 4 novembre sans piller les maisons. Ardouin écrit que pour rentrer le soir de la bataille des Aubiers à Bressuire (15 km), il a fallu cinq heures... Une marche de nuit, sur de mauvais chemins, avec des soldats fatigués, certes, mais probablement chargés de butin.

⁶¹ C'est le commandant Herlaut qui l'écrit dans son intéressante monographie : « Le général baron Dufresse (1762-1833) », *Revue du Nord*, n° 53, août 192, p.169-204.

LES SUITES DE LA BATAILLE DES AUBIERS

Le 5 novembre, lendemain de la bataille des Aubiers, l'administration municipale de la Forêt-sur-Sèvre écrivait à l'administration des Deux-Sèvres (Arch. Dép. Deux-Sèvres, L 104) : « Cette armée [celle d'Autichamp] n'est pas dissoute. Elle n'a été que repoussée des Aubiers. Les chefs militaires ont cru qu'il était prudent de se retirer à Bressuire après l'action ; ils n'étaient pas en force pour la poursuivre. Que l'on ne se trompe pas sur la consistance de cette insurrection. Le plan des royalistes est plus vaste qu'on ne pourrait le croire. Le plus petit succès qu'ils pourraient obtenir sur nos troupes leur procurera des milliers de brigands. Plusieurs habitants du nord du département n'attendent que ce moment pour grossir leurs bandes ».

Le 8 novembre, le commissaire du directoire exécutif du département de la Vendée, Poupeau⁶², écrivait au ministre de la guerre (Service Historique de la Défense B 5 61) : « Il est à craindre que les débris de ce rassemblement [celui d'Autichamp] ne se réunissent, ne passent la Sèvre et ne se portant dans notre département où nous n'avons aucune troupe à leur opposer... Le général Travot poursuit une horde de 7 à 800 hommes à l'ouest du département et le nord-est totalement dégarni. Il serait donc très facile à cette bande de faire une trouée dans notre département, de se grossir dans son cours, et de marcher sur notre chef-lieu [Fontenay-le-Comte ; on se souvient que c'était le projet de d'Autichamp à Trémentines !] ».

LES DERNIERS COMBATS A PROXIMITÉ

La vraie menace pour le nord-est de la Vendée, c'était plutôt les Chouans de Grignon que les restes du rassemblement de d'Autichamp.

⁶² Louis Poupeau (1768-1850), régent de mathématiques, commissaire du directoire exécutif depuis août 1799.

Houdet-Dugravier⁶³, commissaire du directoire exécutif à Pouzauges, déplore le 16 novembre auprès de Poupeau « la malheureuse affaire qui a eu lieu le 23 [brumaire, soit le 14 novembre], proche Le Puy du Fou, où nos troupes ont été malheureusement repoussées avec pertes... Peu de militaires ont péri dans le combat. C'est sur des prisonniers faits et auxquels les brigands avaient promis la vie qu'ils ont exercé leur rage [après un interrogatoire dans un grenier] ». C'est à la Blotière⁶⁴ « que la troupe républicaine a trouvé les cadavres mutilés de ces infortunés frères d'armes. Ce sont presque tous d'anciens militaires, il y a peu de conscrits, le sous-lieutenant qui était à Pouzauges, le sergent major, deux sergents et d'autres sous-officiers ont péri sous la hache de ces bourreaux... Les brigands disaient insolamment aux malheureux prisonniers [un gendarme des Epesses, qu'ils ont cru mort, l'a rapporté] : il y a longtemps que votre république vous promet des troupes, voyez comme elle vous en envoie, elle est dans l'impossibilité de le faire, elle est à l'agonie. De semblables discours prononcés par les chefs donnent une singulière audace aux scélérats qu'ils commandent. » Cette embuscade du Puy du Fou, dans laquelle était tombé le détachement républicain, « nous coûte trente et quelques militaires, tant tués que prisonniers ».

Une autre lettre envoyée la veille (15 novembre) par Houdet-Dugravier à Poupeau fait état de la déroute républicaine de l'avant-veille au Puy-du-Fou et des prisonniers emmenés par les Vendéens, mais non de l'exécution d'une partie d'entre eux. Les victimes n'ont donc été découvertes massacrées à La Blotière qu'après le départ des Vendéens de ce château avec le reste des prisonniers, « le capitaine Pigeon et sept à huit autres militaires dont il serait à désirer qu'il fut possible de les ravoïr en prenant quelques otages qui l'intéresseraient [Grignon] ».

⁶³ Daniel Jacques Marie Timothée Houdet-Dugravier (Pouzauges 1757-1814), fils du sénéchal de Pouzauges, curé de Boupère assermenté en 1791. Devenu officier public, administrateur du district de La Châtaigneraie, il abdiqua la prêtrise en février 1794. Commissaire du canton de Pouzauges dès 1796, il fut maire de la ville de 1800 à 1814.

⁶⁴ Le château de la Blotière est situé à peu près 7 km du château du Puy du Fou et 4 km du bourg de La Flocellière. Houdet-Dugravier écrit de la Blotière : « Cet endroit qui est couvert par un bois était commode pour les scélérats qui pouvaient impunément exercer les actes de la plus cruelle barbarie sans courir le risque d'être troublés par les troupes républicaines qui auraient pu survenir et qui se seraient postées sur le champ de bataille ou au château du Puy du Fou qui y touche ».

Des deux lettres d'Houdet-Dugravier on peut déduire que « les brigands s'étaient portés au nombre de 300 à La Flocellière » le 13 novembre, que le commandant du détachement républicain de Pouzauges les ait reconnus le jour même, et que leur poursuite le lendemain au nord, via Saint-Mars-la-Rhéorthe, se soit achevée par une embuscade fatale au Puy du Fou le 14 novembre. L'historien Chassin a accordé deux succès à Grignon, à la Flocellière et au Puy du Fou. En fait, il me semble bien qu'il n'y en eut qu'un.

Grignon périra quatre jours plus tard, le 18 novembre, près de Chambretaud, attaqué par le détachement républicain des Herbiers. Le combat n'aurait fait qu'une vingtaine de morts pour les deux partis⁶⁵, mais Poupeau déclare 80 chouans tués le 24 novembre au ministre de la guerre (Service Historique de la Défense B5 62). Ce même jour, le général en chef Hédouville informait ses généraux divisionnaires et de brigade qu'il venait de convenir « avec MM. Châtillon, Bourmont et d'Autichamp, principaux chefs des royalistes, d'une suspension d'hostilités dans les départements de l'Ouest⁶⁶ ». A vrai dire, dès le 14 novembre, d'Autichamp écrivait, en réponse à des dépêches d'Hédouville invitant à entrer en négociations : « Commencez, général, par donner à vos troupes des ordres plus précis pour arrêter toute voie de fait et toute marche de leur part ; ou au moins donnez-moi votre parole de le faire de suite. Je vous promets qu'à compter du moment où vous me l'aurez assuré, toutes mes opérations seront suspendues. »

LA PRÉPARATION DE LA PAIX DE MONTFAUCON-SUR-MOINE

La cessation des hostilités convenue entre le général en chef de l'armée d'Angleterre et d'Autichamp ne mit pas fin d'emblée à la disparition des bandes, notamment en Vendée centrale où Travot rapportait même début décembre qu'elles grossissaient. Bressuire était même mis en état de

⁶⁵ Sur ce combat, voir la réponse à la question N° 590 de « Chercheurs et Curieux », p. 55-57 de la *Revue du Souvenir Vendéen*, n°244 (septembre 2008).

⁶⁶ Il poursuit (Service Historique de la Défense, B5 62) : « Unis d'intérêts avec MM. Frotté, chef dans la Normandie, et Georges, chef dans la Bretagne, ils leur ont dépêché des exprès pour les en prévenir... »

siège : les édiles de Bressuire se plaignaient au Consulat le 5 décembre du commerce bloqué avec les campagnes (Service Historique de la Défense, B5 62). Le 25 décembre, de Niort, Piet-Lestrade⁶⁷, chef du 10^{ème} escadron de gendarmerie des Deux-Sèvres, s'inquiétait (sans doute exagérément) auprès du ministre de la guerre « de l'établissement de 4 à 600 chouans à Nueil-sous-les-Aubiers : on m'écrit que ce ne sont pas, comme dans le principe, des habitants de la campagne point armés, point aguerris, mais des étrangers faits à la guerre ». D'Autichamp néanmoins cherchait des compromis courtois avec Hédouville et n'hésitait pas à lui signaler qu'il se débarrassait de ses Vendéens les plus forcenés. Le 5 décembre, il lui écrivait (Service Historique de la Défense, B5 52) : « Je vous annonce avec plaisir, Monsieur, que je suis parvenu à faire arrêter le scélérat nommé Vergniaud qui sous le faux titre de royaliste s'est signalé par tant d'horreurs, je l'ai fait fusiller sur le champ ainsi que quatre de ses complices. »

D'autres pourparlers étaient entrepris. Barré, l'envoyé d'Hédouville, avait pu rencontrer l'abbé Bernier et ce dernier obtenir l'élargissement du culte dans les paroisses. Pallu-Duparc était revenu de Londres en janvier et apportait à Bernier les nouveaux pouvoirs que lui avait conférés le comte d'Artois.

Le dédale des négociations des chefs chouans avec le nouveau pouvoir de Bonaparte fit qu'elles traînèrent. Ce dernier, que d'Andigné rencontra à Paris le 27 décembre⁶⁸, se joua grandement de l'espoir que certains royalistes avaient pu cultiver de voir apparaître en France un nouveau Monk⁶⁹. Les chefs chouans à nouveau réunis à Pouancé tergiversaient, voulant recommencer la guerre avec espoir de succès. Bonaparte parla haut, assuré au fond que les chefs de la rive gauche se détacheraient des bellicistes. Il nomma le 14 janvier le général Brune⁷⁰ en remplacement d'Hédouville pour affirmer une ligne plus dure. Toutes

⁶⁷ Jean-Aimé Piet-Berton, sieur de Lestrade (Niort 1748-1830), ancien capitaine d'infanterie au régiment du Berry.

⁶⁸ Bonaparte connaissait un fils d'Andigné, qu'il avait nommé chef de bataillon en Egypte. Il consentit à recevoir pour un entretien son frère aîné.

⁶⁹ Le général anglais Georges Monk (1698-1670), après avoir combattu les royalistes sous Cromwell, avait changé de camp et restauré la monarchie.

⁷⁰ Guillaume Brune (1763-1815), avait été nommé général de division à l'armée d'Italie. Maréchal d'empire en 1804, il fut assassiné à Avignon le 2 août 1815 lors de la Terreur blanche du Midi.

dispositions furent prises par D'Autichamp pour rassembler en conseil à Montfaucon-sur-Moine les officiers vendéens. Aux termes d'une discussion houleuse fut signée le 18 janvier une délibération pour la paix, que souhaitait Bernier : son influence persistante avait commandé l'orientation d'une partie des votes. Il était temps. Brune ne put qu'approuver le résultat obtenu par Hédouville. Bernier se présenta en véritable arbitre de la pacification aux dépens d'Autichamp. Il avait senti que Bonaparte pouvait changer le cours de l'histoire de la rébellion vendéenne et que lui-même, en entrant dans les vues du premier consul, pouvait être l'agent d'une réunification possible des deux clergés, constitutionnel et réfractaire. La paix de Montfaucon ouvrait la voie au Concordat de 1801

L'exemple de la paix de Montfaucon⁷¹ sera suivi dans les jours qui suivirent par les Chouans de la rive gauche de la Loire, certes non sans difficultés. Mais les accords se firent.

Quelques mois après la paix de Montfaucon, le 2 mai 1800, Hossard⁷², capitaine commandant la gendarmerie des Deux-Sèvres, pouvait écrire à son préfet (Arch. Dép. Deux-Sèvres, L 1^{re} supplément) : « Toute la gauche [du nord Deux-Sèvres] est très suspecte, surtout dans les environs de Châtillon, Cerizay et Les Aubiers, toute cette contrée a absolument besoin d'être surveillée de très près, néanmoins tout le pays depuis la pacification, et depuis qu'ils ont leurs prêtres, paraît tranquille. »

Remerciements : Je suis très reconnaissant de leurs contributions à la préparation ou aux corrections de cet article de MM. Bernard Aumond, Serge Bouju, Daniel Chatry, Vincent Doré, Alain Gérard, Guy-Marie Lenne, Richard Lueil, Xavier Maudet, Paul Liguine.

⁷¹ Je n'ai pas réussi encore à comprendre le choix de Montfaucon-sur-Moine pour tenir ce conseil des chefs Vendéens du sud de la Loire.

⁷² Dans mon article précité de 1999 sur l'échauffourée de Cirières, je signalais en note 12 que je n'avais pas trouvé le dossier du capitaine Hossard au Service Historique de la Défense, mais que je présumais qu'il s'agissait de François Jean Michel Hossard, capitaine de la 100^{ème} demi brigade, cité dans l'acte de naissance du lieutenant-colonel Paul Michel Hossard (1797-1862) en tant qu'oncle paternel de l'enfant. Les moyens de recherche de 2020 m'ont permis de le vérifier. Notre capitaine Hossard (1761-1812), fils de notaire, marié à Angers, paroisse Saint-Maurille, le 20 juillet 1785 (sa signature de l'acte de mariage est conforme à celles des pièces d'archives de 1799), serait entré dans l'armée en 1792. Il serait devenu veuf en 1806. On le trouve en 1809 dans la 27^{ème} légion de gendarmerie impériale en Italie, département du Pô. Il serait mort à 51 ans, toujours capitaine, commandant la compagnie de la Doire du 54^{ème} escadron de cette légion, à Ivree, dans le Turinois.

Complément à la première partie de cet article sur les deux batailles des Vendéens aux Aubiers

Alors que la première partie de cet article relative à la victoire éclatante des Vendéens du 13 avril 1793 était à l'impression, je me suis aperçu que deux extraits des pièces du dossier du procès Quétineau des Archives nationales numérisées par les Archives départementales de la Vendée sous la cote W 338 traitaient de l'affaire des Aubiers de 1793. Il s'agit des témoignages de deux officiers, le lieutenant Pallais et le sous-lieutenant Henry Pasquin. Leur détachement des chasseurs de Tours, partis le 23 mars 1793, avait, via Poitiers, rejoint Bressuire début avril pour renforcer la troupe de Quétineau. Je les transcris tels quels. Si le premier récit est d'un ton modéré, le second est à charge dans le jugement du malheureux Quétineau. Ce dernier sera jugé à Paris par le tribunal révolutionnaire de Fouquier-Tinville, condamné à mort⁷³ et guillotiné le 16 mars 1794.

Témoignage du lieutenant Pallais sur l'affaire des Aubiers de 1793

J'observe que, à notre arrivée à Bressuire, nous fûmes commandés cent hommes des mieux instruits pour partir le lendemain pour La Châtaigneraie où a été le premier combat qui, à ma connaissance, s'est bien comporté et nous avons été vainqueurs.

De La Châtaigneraie, nous sommes revenus à Bressuire pour un autre combat et après deux heures de rafraîchissement nous partîmes pour Les Aubiers. Ayant vaincu Les Aubiers, Quétineau nous donna deux heures de rafraîchissement pour nous faire marcher sur Châtillon. D'après notre repos de deux heures, après nous avoir fait défense d'entrer dans les maisons pour y faire perquisition, je ne sais si c'est pour éviter le pillage ou si c'est pour nous empêcher de voir s'il y avait des brigands dans les maisons.

Ne connaissant pas les intentions du général, je ne pourrais savoir si c'était par trahison ou si c'était par bravoure.

Après le rafraîchissement pris, nous partîmes pour aller sur Châtillon sans tirailleurs et lorsque l'armée fut défilée dans les bois à peu près une petite demi-

⁷³ Le motif de la condamnation à mort est surtout la capitulation de Quétineau lors de la bataille de Thouars (5 mai 1793), assimilée à une trahison du général, et non sa défaite des Aubiers.

lieu des Aubiers, nous fûmes attaqués en queue par les brigands et ce fut les chasseurs de Tours et de Romorantin qui furent attaqués.

L'armée s'est reployée sur nous pour nous porter de secours et comme il était tard nous reçûmes les ordres de reposer sur Les Aubiers où nous avons passé la nuit en bivouaquant.

Le lendemain, Quétineau a formé un conseil d'état-major parce que nous avons réclamé des postes avancés, il n'y en avait point encore d'établis après le conseil, on a établi des postes ; à l'instant où nous étions conduits aux postes, nous reçûmes des coups de fusils par les croisées des maisons et les petites recettes qui conduisaient dans les jardins⁷⁴.

Nous fûmes obligés de nous reposer sur Bressuire d'après plusieurs heures de combats par la déroute qui s'est fait dans notre armée de la part des paysans qui étaient avec nous⁷⁵, mais selon ma connaissance, j'ai dit qu'il manquait de prévoyance et qu'il n'était pas dans le cas de commander une armée.

Témoignage du sous-lieutenant Henry Pasquin sur l'affaire des Aubiers de 1793

Premier fait, si Quétineau n'avait point de mauvaise foi, il y avait de l'incapacité en lui pour le poste de général.

2° Quétineau n'avait près de lui un ingénieur de camp ni de pays⁷⁶. Pour preuve, lorsqu'on fut pour attaquer les brigands, il fit passer notre armée par des chemins si étroits qu'on fut obligé de décharger nos voitures d'équipage et notre artillerie.

3° Il laissa près de Nueil aux brigands dans un fond⁷⁷ deux chemins pour se sauver.

4° Ce même jour, lorsqu'on nous dit que nous allions faire le siège de Châtillon, nous n'en tenions point la route⁷⁸. On nous conduisit par des chemins

⁷⁴ Il est probable que les Vendéens de La Rochejaquelein entrèrent dans les maisons donnant sur le cimetière et les places où avait bivouaqué la troupe par les jardins situés à l'arrière des maisons. Les « recettes » sont les accès aux jardins par le devant des maisons.

⁷⁵ Pallais fait-il allusion aux soldats de la troupe de Quétineau qui étaient des « non-bourgadins » ou bien à des paysans républicains locaux incorporés ?

⁷⁶ Pour « ingénieur de camp », référence à l'arme du génie. Pasquin doit vouloir dire par « ingénieur de pays » que Quétineau n'avait pas près de lui d'ingénieur « des Ponts et Chaussées » pour l'informer de l'état des chemins.

⁷⁷ Sans doute est-ce au pont du Quaireau où il y a eu effectivement un point de résistance vendéen, comme le mentionne Clerc-Lassalle

⁷⁸ Hypothèse : Comme Pallais fait aussi état d'un départ pour Châtillon à partir des Aubiers, j'imagine que cette fausse destination était donnée pour ne pas effrayer la troupe. Un détachement de Bressuire avait déjà fait sans problèmes une incursion à Châtillon les jours

impraticables, tellement que les brigands attaquèrent notre artillerie qui était placée à l'arrière-garde. Heureusement que l'armée revira sur ses pas et fit face car là il nous aurait arrivé autant que le lendemain.

5° Le soir on se retira aux Aubiers. Là il ne fit poser ni avant-garde ni fit faire de vedettes. L'armée bivouaque à volonté.

6° Quétineau aux Aubiers fut loger chez le maire⁷⁹ avec sa gendarmerie. Quelques-uns connaissant la tactique militaire furent lui dire qu'on n'était pas en sûreté, vu que dans les maisons où on était, on nous volait nos armes. On lui demanda de faire [des] perquisitions, il s'y opposa. Le maire dit que ce serait donner lieu aux vols et aux pillages, on lui observa que les maisons fermées n'étaient point vides, il répondit que les patriotes à qui elles appartenaient avaient fui en croyant que c'était l'armée des révoltés, que s'il y avait quelqu'un, ce ne pouvait être que des femmes qui n'étaient point à craindre et qu'il en répondait. Il nous paraissait cependant suspect. Quétineau le dit honnête homme et notre armée le crut aveuglement.

7° Le lendemain, à onze heures du matin qui était le 13 avril, on vit venir les brigands, là on commande une avant-garde. La générale d'assemblée fut battue et à peine commençait-on à se former en lignes que de ces mêmes maisons les coups de fusil tuaient nos hommes. Nous étions bien pris au piège.

8° Quétineau parut dans l'embarras, on tint quelque temps dans le village ; on fut [alla] en plaine. La gendarmerie prit la gauche, on ploya et la gendarmerie, loin de protéger notre retraite, prit la fuite au galop pour retourner à Bressuire où on fit le ralliement après 3 heures de déroute.

9° Le bataillon du Cher fit des reproches à Quétineau sur cette affaire, mais certains prédicants (à moi inconnus) fabriquèrent un prétendu mémoire justificatif sur sa bonne conduite et Quétineau resta général.

précédents. Pasquin signale bien que ce n'est pas la route de Châtillon qui fut prise, mais non Pallais.

⁷⁹ Je remets à plus tard des investigations sur ce maire et aussi sur les deux officiers du détachement de Tours.